

Luc Martin

Président de l'équipe du débat

David Prothais

Animateur

Shirine Omari

Animatrice





Mots d'accueil Mme. Nathalie Desmazieres 1ère adjointe au maire de Grande-Synthe





Actualités du débat Luc Martin Président de l'équipe du débat







Actualité du débat

Réunion d'ouverture du 17 septembre 2024 : 370 participants

Site internet:

- Sur la plateforme participative : 14 questions et réponses
- 1 cahier d'acteurs

Réseaux sociaux : 1300 abonnés

Cellule de la vérification des faits et des controverses: **3 faits étudiés**





Objectif et programme de la soirée David Prothais, animateur







Objectifs de la rencontre

Présenter les enjeux liés à **l'évolution des besoins énergétiques** et à la production d'électricité aux niveaux **national, régional et local**.

Présenter les différents scénarios de mix énergétiques permettant de répondre à ces besoins et débattre des alternatives au projet d'EPR2.

Permettre l'expression de questions et avis du grand public et des acteurs du territoire sur cette thématique.







Déroulé de la soirée

Introduction

- ✓ Mot d'accueil et actualités du débat
- ✓ Objectifs de la réunion, déroulé et règles

Le contexte en bref

- ✓ Vidéo de présentation du projet d'EPR2 à Gravelines
- ✓ Le débat public et de son équipe organisatrice
- ✓ Retour sur les contributions des lycéen.nes
- ✓ Le contexte réglementaire







Déroulé de la soirée

Séquence 1 – Les besoins en électricité

- ✓ Table ronde sur les scénarios d'évolution des besoins 3 interventions
- ✓ Temps d'échanges avec le public

Séquence 2 – Les scénarios de production d'électricité

- ✓ Table ronde sur les scénarios envisagés pour répondre à l'évolution des besoins en électricité 3 interventions
- ✓ Temps d'échanges avec le public

Conclusion







Intervenant.es

Isabelle Barthe - Commission nationale du débat public

Eric Vidalenc - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

Laurent Cantat-Lampin – Directeur régional de RTE

Rebecca Wangler et Paulo Serge Lopes - Virage Energie

Guillaume Dezobry – Maître de conférences en droit public, Université d'Amiens







Les règles du jeu générales

1. Bienveillance, écoute et accueil respectueux

Entre toutes les personnes présentes, à la tribune comme en salle

2. Des propos argumentés et compréhensibles pour toutes et tous

Seuls les points de vue argumentés alimentent le débat, son compte rendu et son bilan.

Veiller à avoir un langage simple et non technique.

3. Concision & respect des temps de parole

4 min max pour les intervenant.e.s en table ronde

2 min max pour les échanges avec la salle

Priorité à ceux et celles qui ne se sont pas encore exprimés







Les règles du jeu générales

4. Transparence

Chacun.e est invité.e à se présenter.

5. Traçabilité des échanges et diversité des modes d'expression

Pour les questions qui n'auront pas pu avoir de réponses au cours de la réunion, nous vous invitons à les verser sur la plateforme participative disponible sur notre site internet.





Faisons connaissance!







Motion design EDF?





Présentation du débat Dominique Lancrenon Membre de l'équipe du débat







Un débat, pour quoi faire?

- Informer
- Participer
- Rendre compte
- Puis décider





L'Équipe du débat









Retour sur les ateliers de l'après-midi avec les lycéens.

37 jeunes ont découvert le projet via un atelier de photolangage





Le contexte réglementaire

Isabelle Barthe Garante de la Commission nationale du débat public







Questions

Pouvez-vous revenir sur les conclusions tirées par la CNDP du précédent débat public sur le programme d'EPR2 et le projet à Penly et les questions qu'il a soulevées ?

Le programme de nouveau nucléaire s'inscrit dans une programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Quel est le processus d'élaboration de cette PPE?







Intervention en vidéo de Mme Isabelle Barthe





Temps d'échanges avec le public







Les besoins en électricité







Intervenant.es

Eric Vidalenc - Directeur régional adjoint de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

Laurent Cantat-Lampin – Délégué régional de RTE dans les Hauts-de-France

Rebecca Wangler – Cheffe de projet planification territoriale chez Virage Energie





Eric Vidalec Directeur régional adjoint de l'ADEME







Question

L'ADEME a élaboré 4 scénarios, 4 « chemins » différents qui permettraient d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Pouvez-vous nous les présenter et nous préciser ce qu'ils impliquent en termes d'évolution des besoins en électricité ?











VISIONS ET
ENSEIGNEMENTS DES
SCENARIOS SUR LES

BESOINS ENERGETIQUES EN FRANCE EN 2050



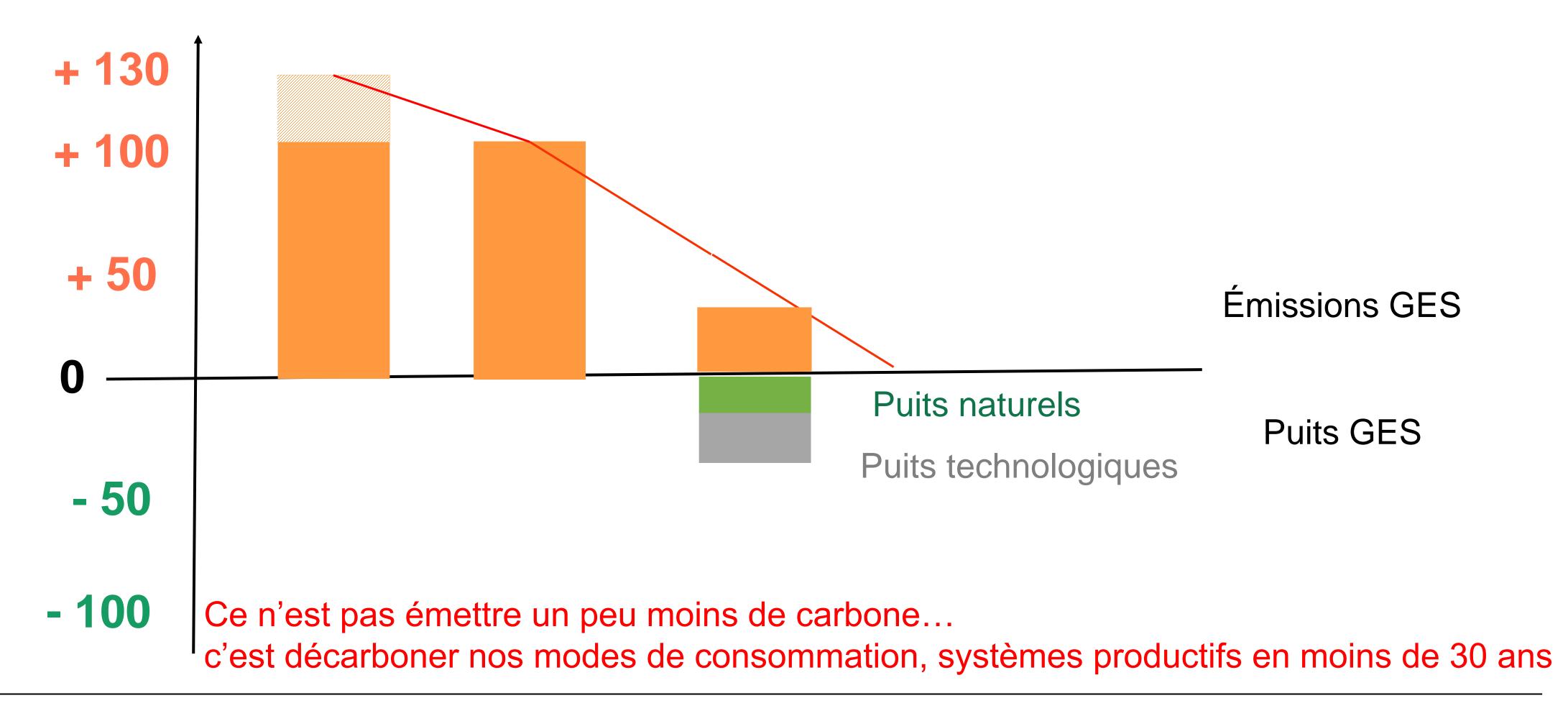






Qu'est-ce que la neutralité carbone ?

Cela signifie que le pays ne peut pas émettre plus de gaz à effet de serre qu'il ne peut en absorber, la différence entre les gaz émis et extraits étant égale à zéro... à l'horizon 2050









Récits des scénarios



Frugalité contrainte

Villes moyennes et zones rurales

Low-tech

Rénovation massive

Nouveaux indicateurs de prospérité

Localisme

3x moins de viande



Modes de vie soutenables

Économie du partage

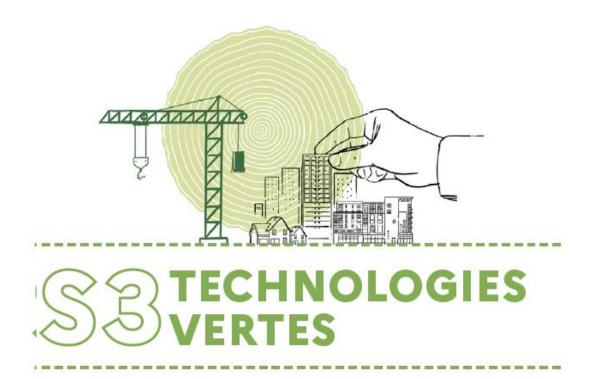
Gouvernance ouverte

Mobilité maîtrisée

Fiscalité environnementale

Coopérations entre territoires

Réindustrialisation ciblée



Technologies de décarbonation

Biomasse exploitée

Hydrogène

Consumérisme vert

Régulation minimale

Métropoles

Déconstruction / reconstruction



Consommation de masse

Étalement urbain

Technologies incertaines

Économie mondialisée

Intelligence artificielle

Captage du CO₂ dans l'air

Agriculture intensive





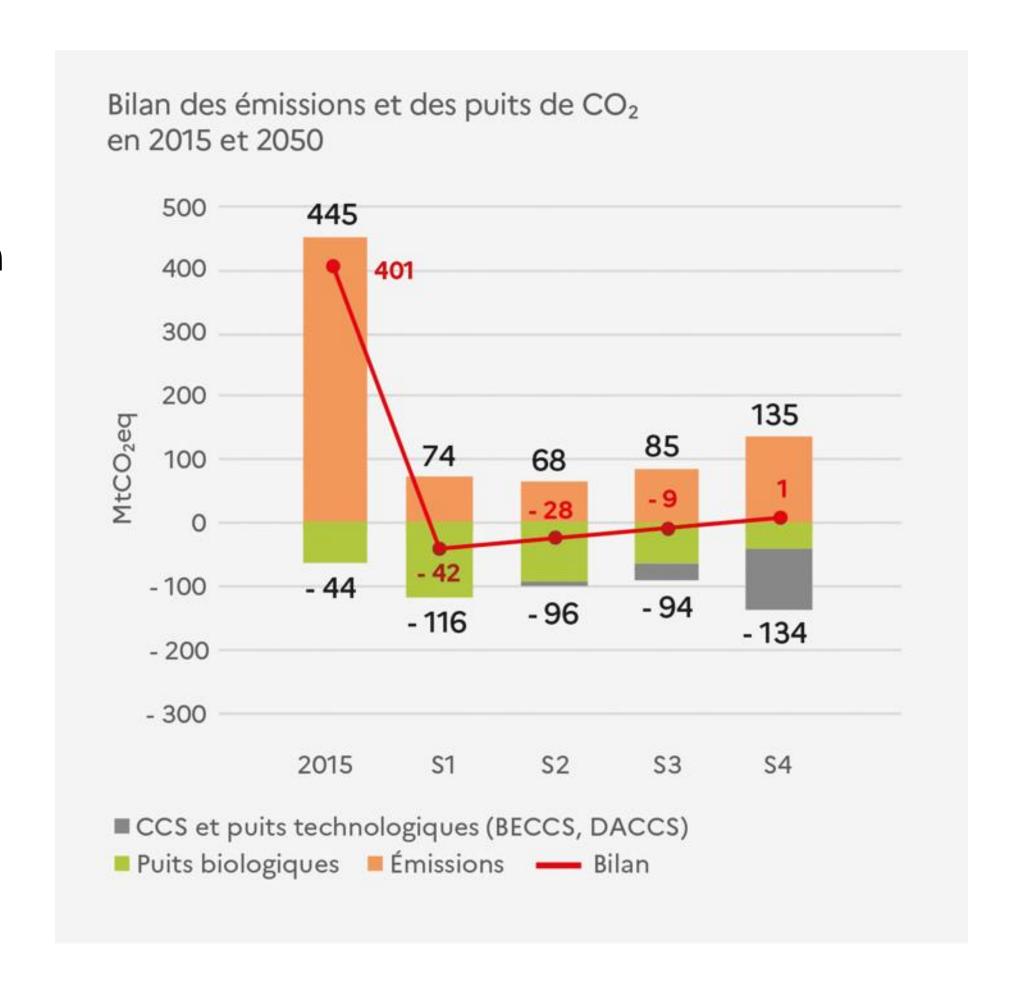


La neutralité climatique, encore plusieurs chemins possibles

- Il faut agir immédiatement car les transformations sociales et techniques à mener sont de grande ampleur
 - 2030 est une étape majeure (SR1.5° IPCC)
 - Et le cumul d'émissions sur 2020-2050 est très différent selon les scénarios (environ 5 ans)
- Atteindre la neutralité repose sur des paris humains ou technologiques forts qui diffèrent selon les scénarios

Deux scénarios apparaissent plus risqués :

- Scénario « S1 : Génération frugale » :
 très clivant socialement quant à sa désirabilité
- Scénario « S4 : Pari réparateur » : risque fort de faisabilité technologique
- Une question d'énergie, mais aussi de ressources et de biodiversité/vivant







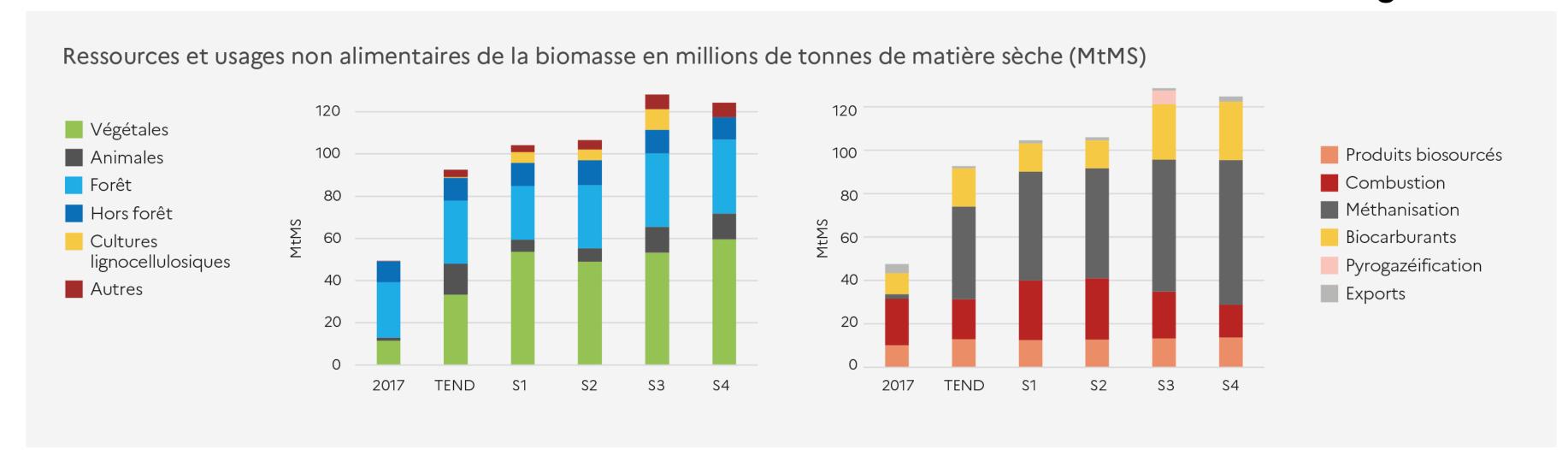


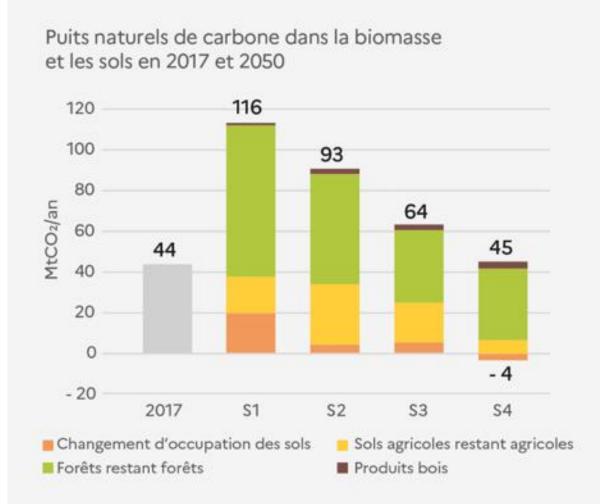
Préserver le vivant 06 07

- Le vivant, un des atouts principaux de la transition via 3 leviers :
 - le stockage de carbone
 - la production de biomasse
 - o la réduction des gaz à effet de serre

Des enjeux et arbitrages à considérer :

- Maintenir un équilibre entre les usages alimentaires et énergétiques de la biomasse
- Préserver les fonctions écologiques
- L'adaptation des forêts et de l'agriculture devient donc absolument prioritaire pour lutter contre le changement climatique.









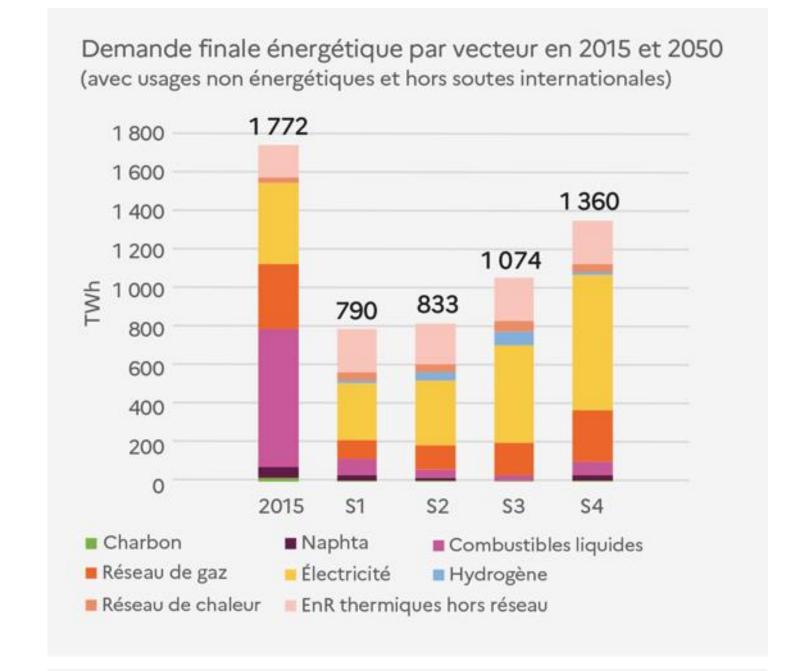


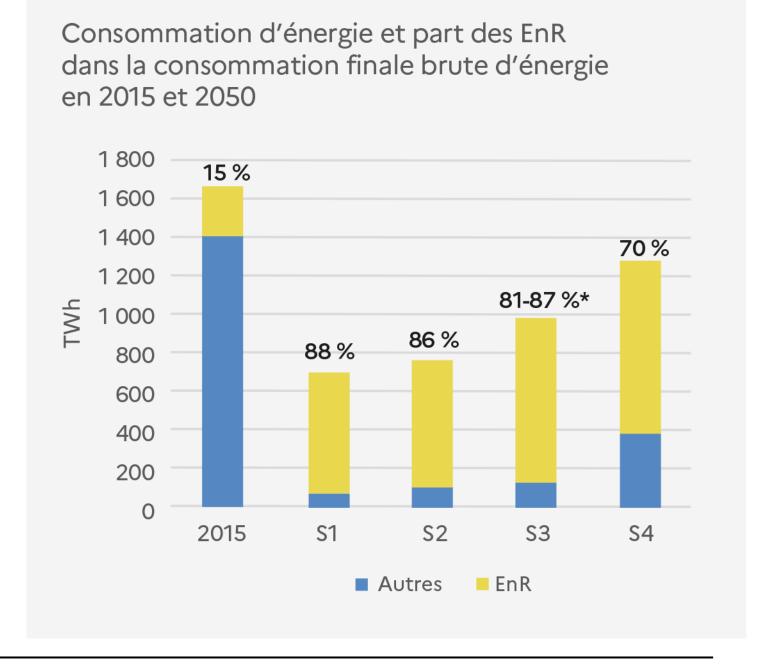
Les énergies renouvelables dans le mix énergétique 👀

• Entre 70 % et 88% de l'approvisionnement énergétique basé sur les énergies renouvelables,

soit X3 à X4 par rapport à aujourd'hui

- Une part croissante de l'électricité dans tous les scénarios, mais pas nécessairement en valeur absolue
- Quasi disparition des énergies fossiles
- Les énergies renouvelables hors réseau augmentent de 30 à 40 %
- Le vecteur gaz conserve un talon de consommation, très décarboné
- Carburants liquides : une offre en biocarburants insuffisante, nécessité de s'appuyer sur des ressources diversifiées









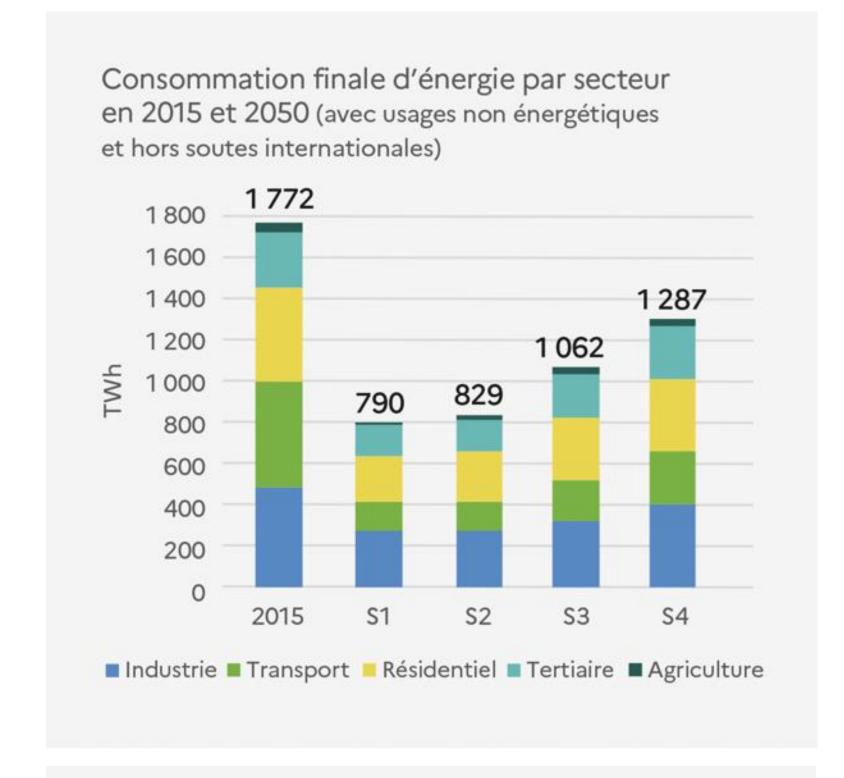


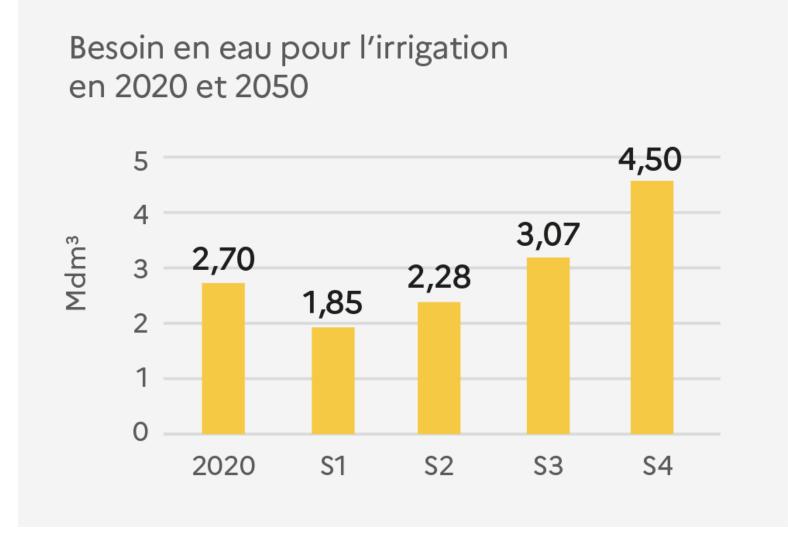
Réduire la demande d'énergie et maîtriser la consommation des ressources 04 05 08

- La réduction de la demande est le facteur clé de l'atteinte de la neutralité carbone par :
 - La sobriété
 - L'efficacité énergétique

Et présente de **nombreux cobénéfices** (économique, santé, social...) et notamment **la vitesse de mise en oeuvre**

- Nécessité d'une modification radicale des modes de vies et des systèmes productifs
- Sobriété(s): Energies, matières, foncières
- La pression sur les ressources naturelles varie considérablement d'un scénario à l'autre.





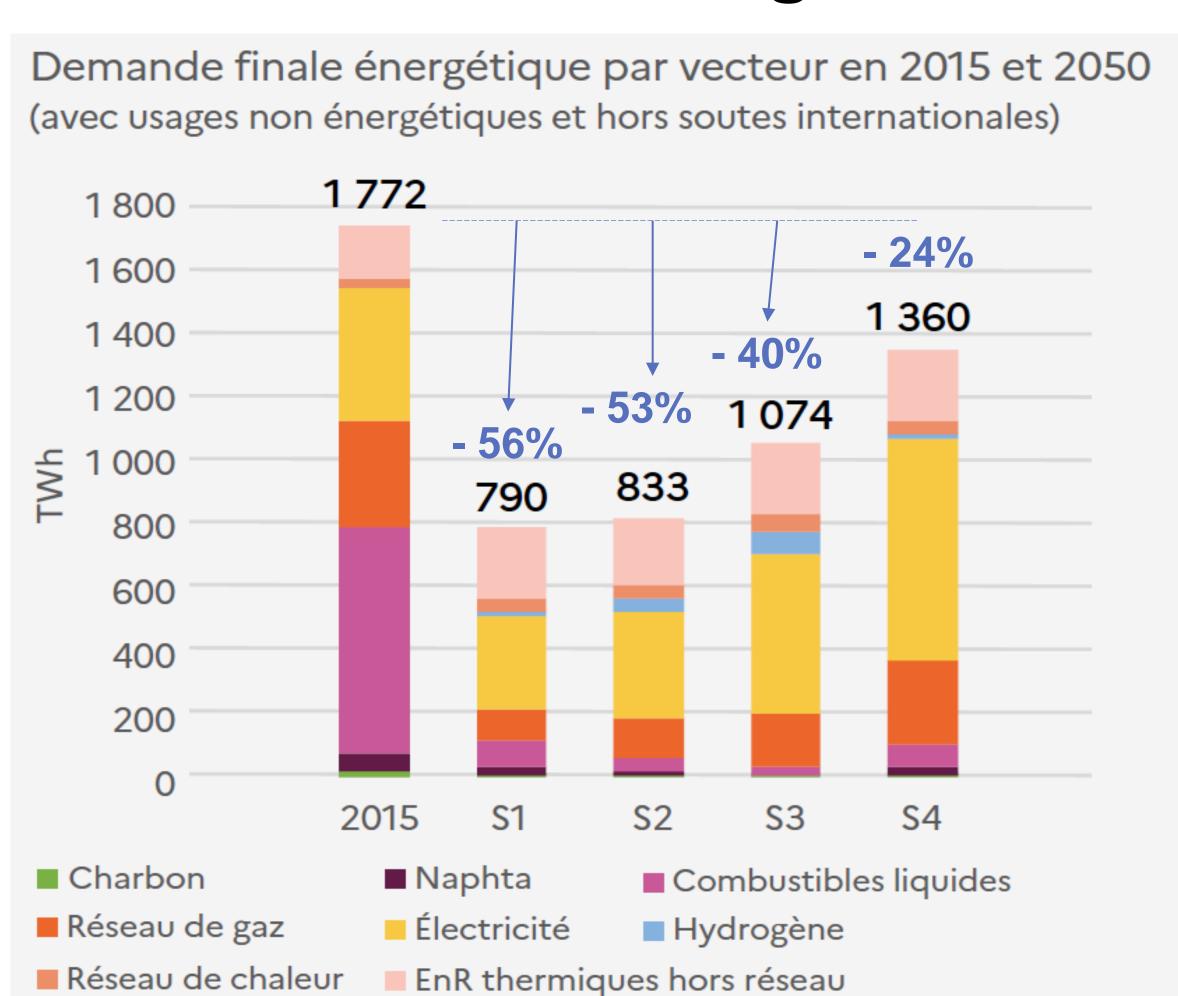


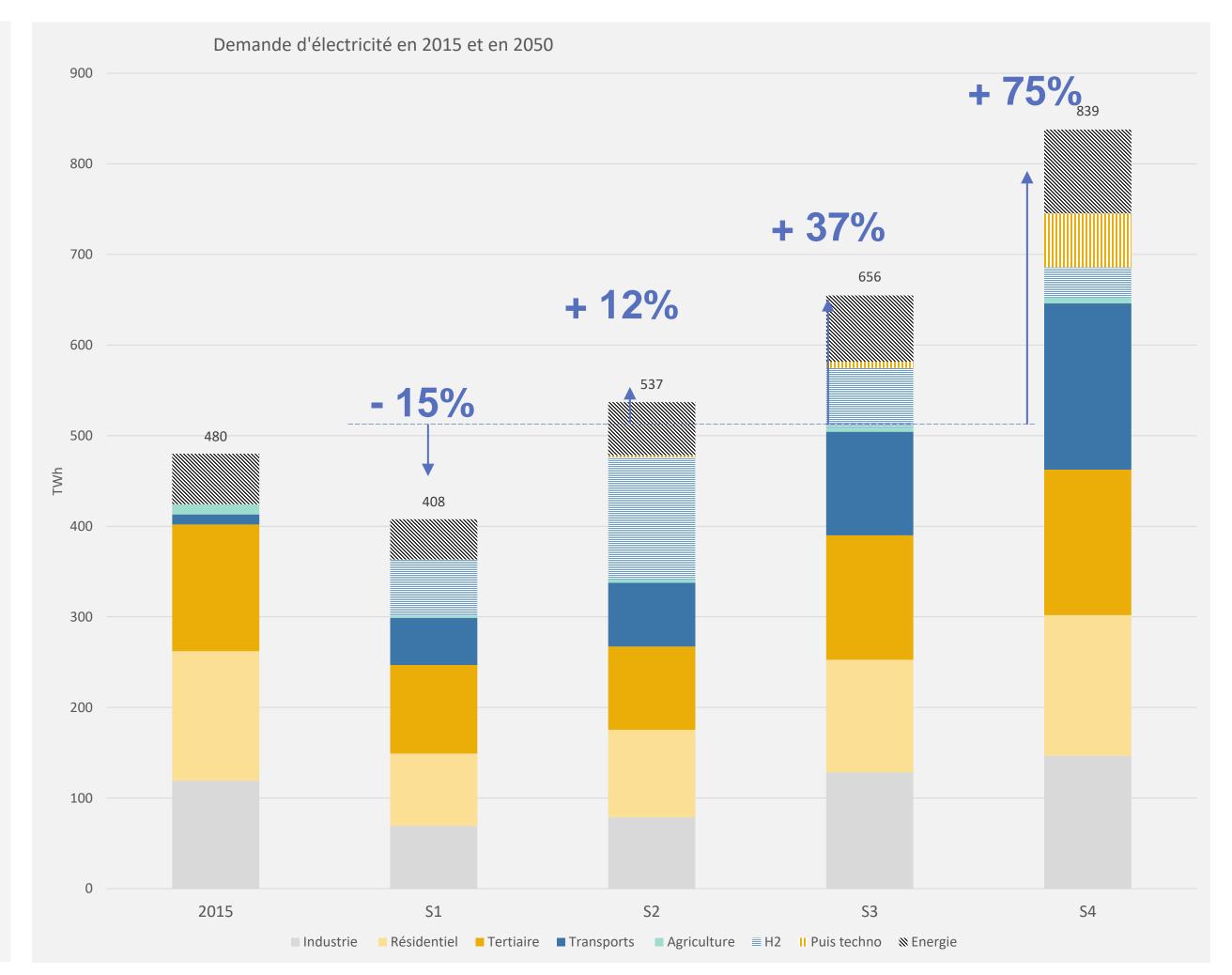




Une baisse de la consommation d'énergie,

et une augmentation de la part de l'électricité











Zoom système électrique

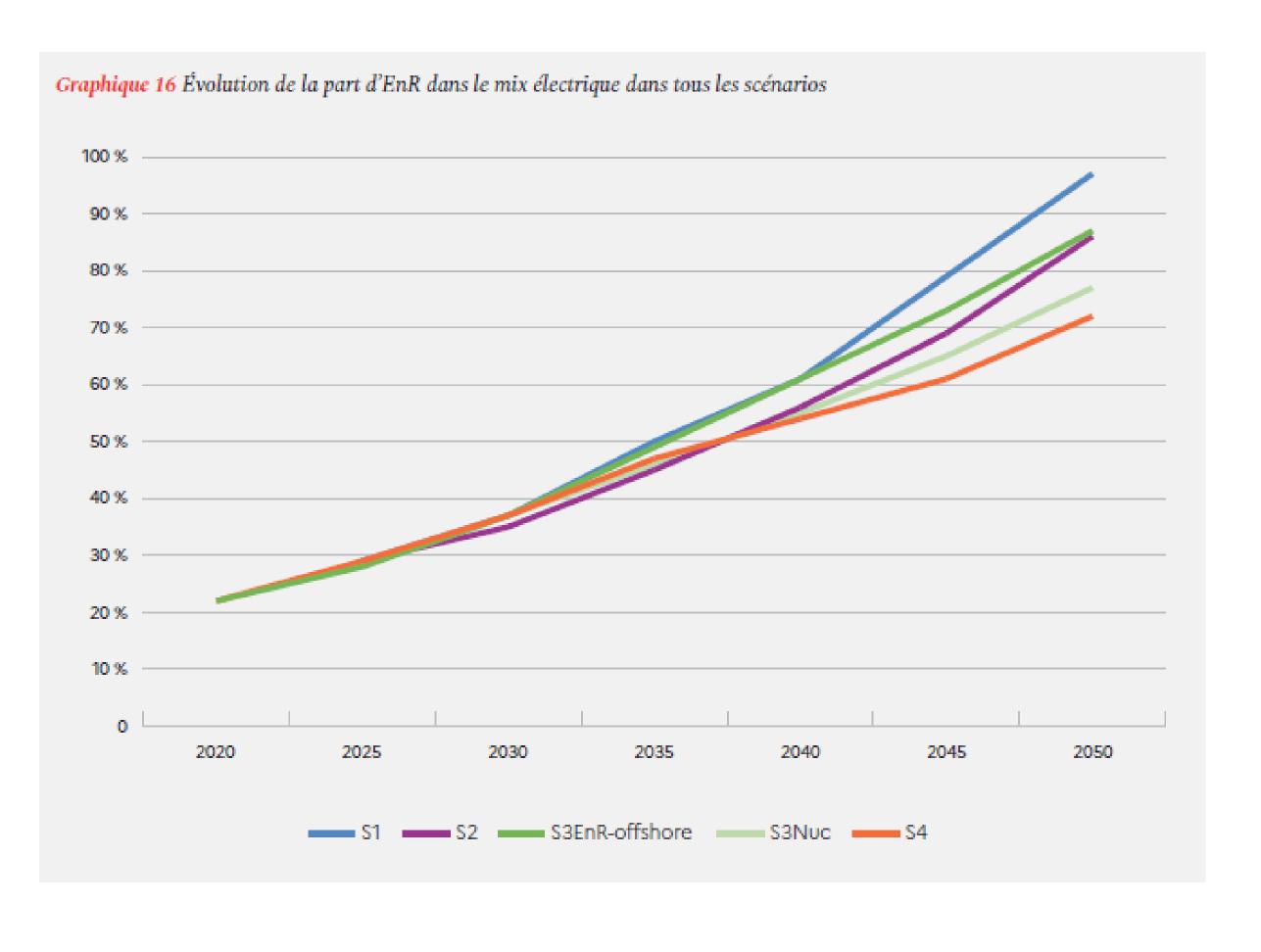


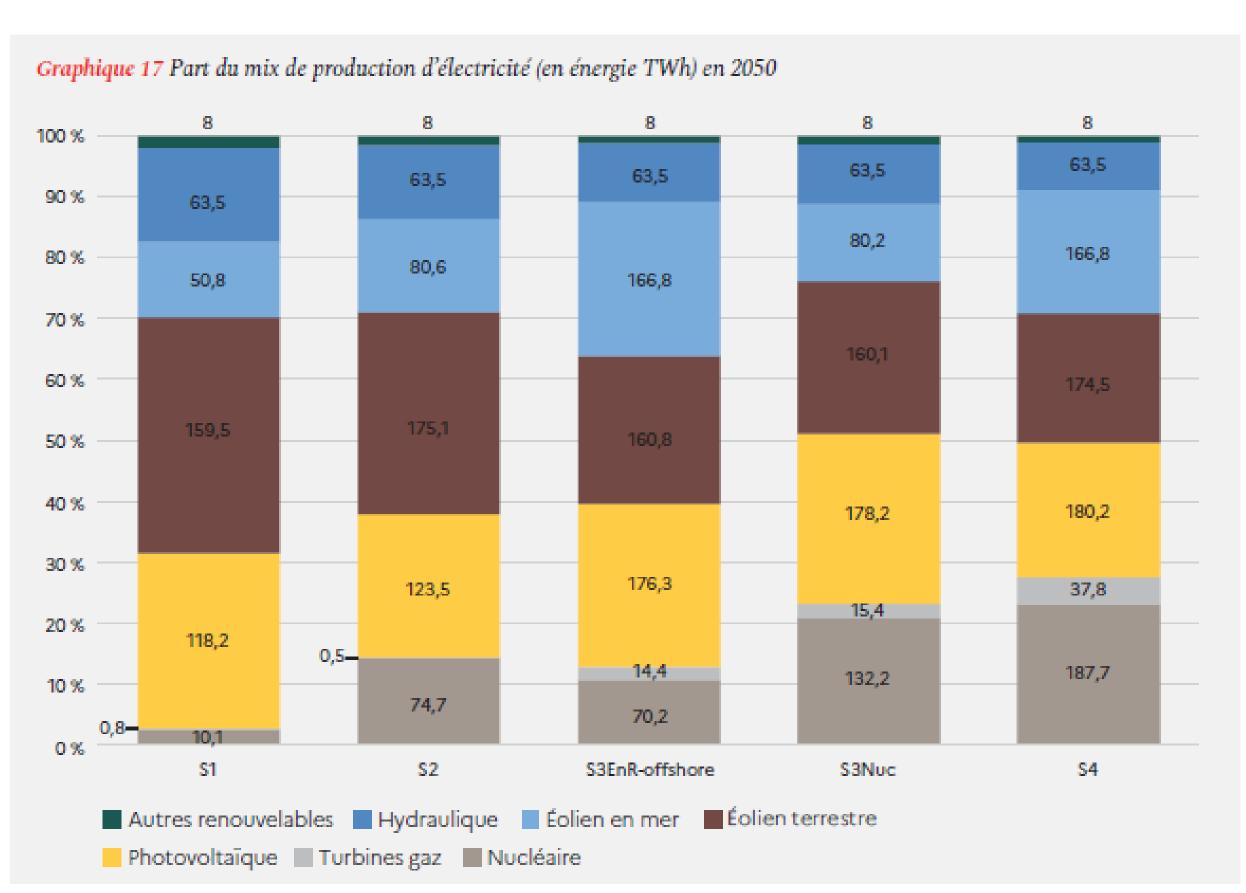






Des renouvelables qui deviennent majoritaires





Laurent Cantat-Lampin Délégué régional de RTE dans les Hauts-de-France







Question

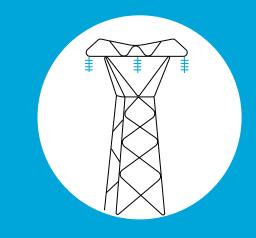
RTE mène une mission de prospective pour anticiper l'évolution des besoins en électricité.

Selon vos études, comment devraient évoluer les besoins électriques à l'échelle nationale, dans les Hauts-de-France et dans le dunkerquois?





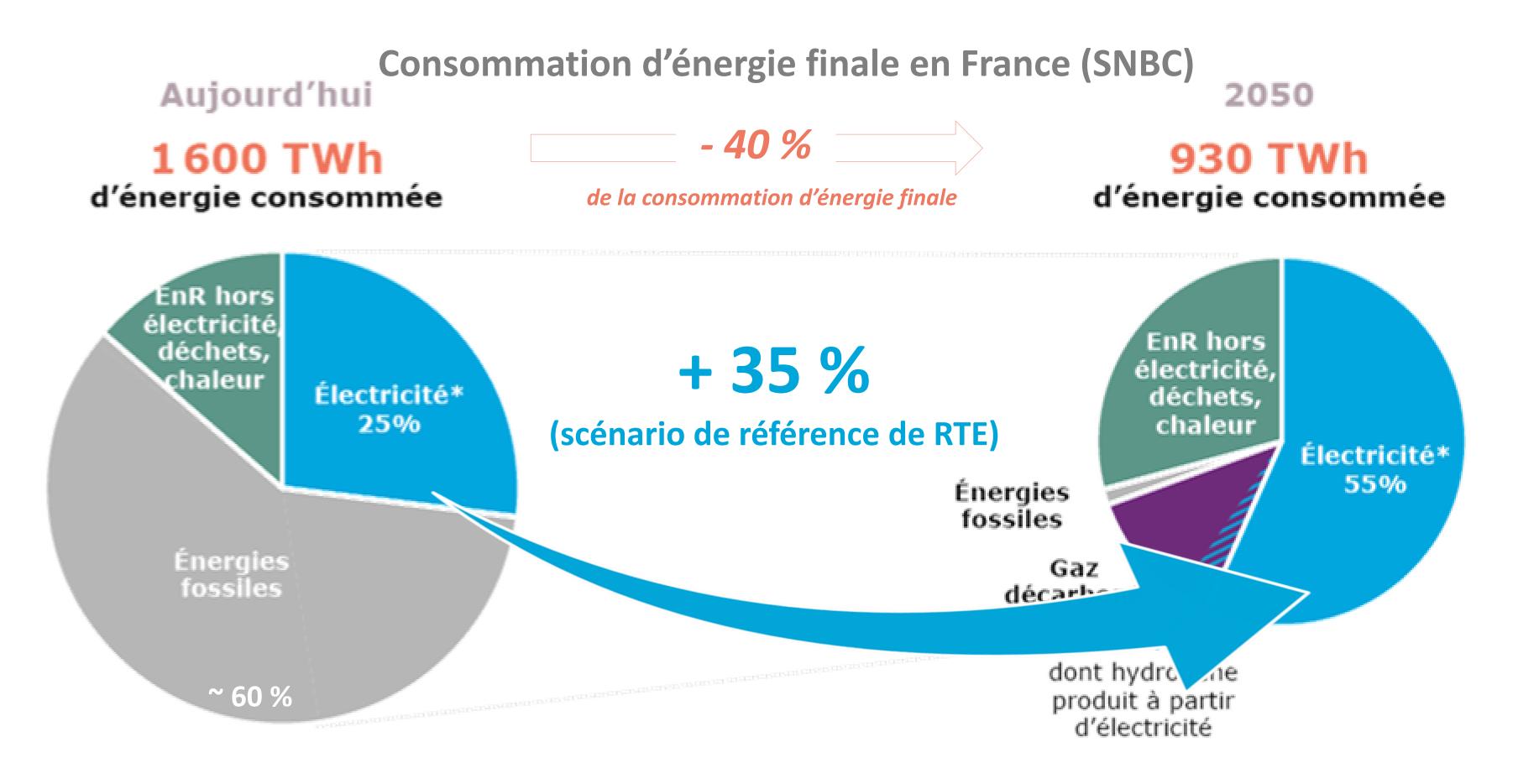




Les enjeux du système électrique des Hauts-de-France d'ici 2040



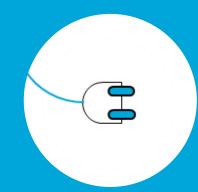
LA STRATÉGIE NATIONALE BAS CARBONNE FRANÇAISE : Vers une hausse inévitable et sensible de la consommation d'électricité



^{*} Consommation finale d'électricité (hors pertes, hors consommation issue du secteur de l'énergie et hors consommation pour la production d'hydrogène)

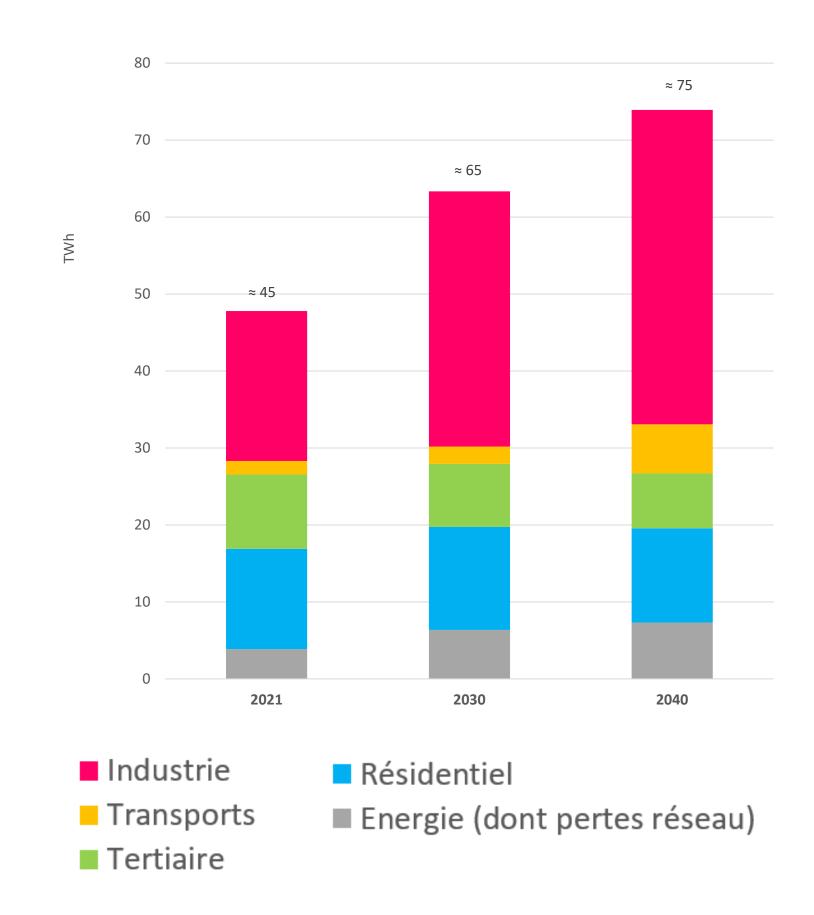
Consommation finale d'électricité dans la trajectoire de référence de RTE = 645 TWh





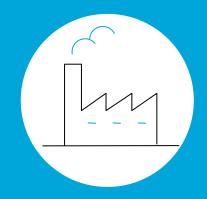
Dans les Hauts-de-France, une hausse très nette de la consommation d'électricité à venir, majoritairement poussée par la consommation industrielle

Consommation dans les HDF prévue (scénario « A-référence » RTE)



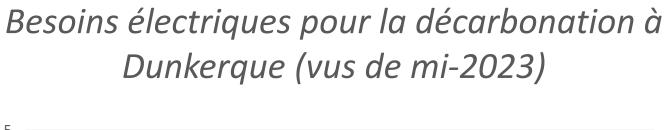
- Les estimations 2024 de RTE montrent une hausse sensible et rapide de la consommation d'électricité dans la région, avec une augmentation de l'ordre de +60% d'ici 2040 dans le scénario d'atteinte des objectifs publics (~75 TWh à cet horizon, contre ~45 TWh en 2021).
- Bien que l'ampleur et l'horizon précis de l'inflexion à la hausse soient soumis à des incertitudes, il ne fait aucun doute que l'atteinte des cibles publiques sous-tendent une très forte hausse de la consommation d'électricité.
- Les perspectives de RTE intègrent le retour d'expérience de la baisse de consommation observée lors de l'hiver 2022-2023.
- La hausse globale de la consommation « cache » une évolution plus contrastée en fonction des secteurs économiques (stabilité/augmentation modérée/augmentation très forte).

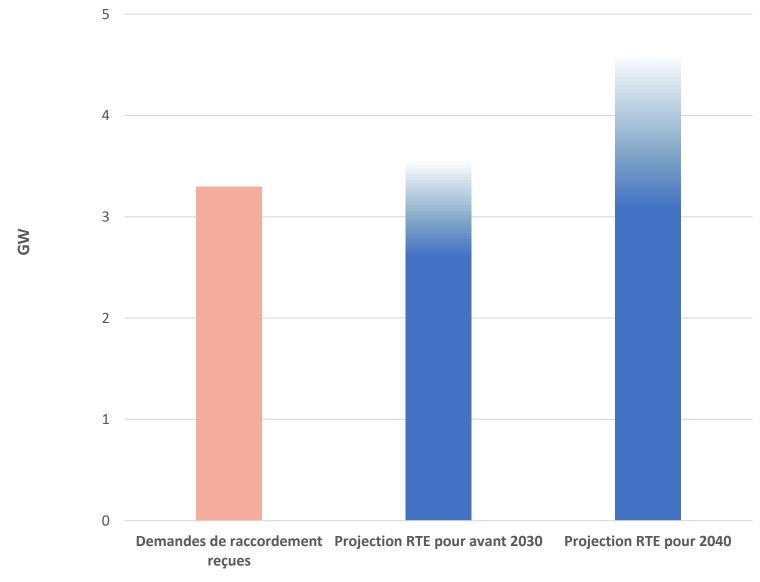


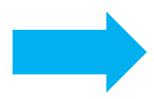


Une concentration de cette dynamique dans la zone de Dunkerque

- Au total, dans la zone de Dunkerque, le nombre de demandes de raccordements est en très nette hausse. Il s'approche de ~3,5 GW.
- A titre de comparaison, ces niveaux de puissance sont environ 3 fois plus élevés que ceux consommés dans la zone actuellement, et correspondent à la puissance d'environ 4 des 6 réacteurs de la centrale nucléaire de Gravelines.
- Au regard du dynamisme de la zone et de la mobilisation des acteurs locaux pour attirer des investissements, RTE a pris comme hypothèse de besoin de raccordement :
 - o de l'ordre de 3 à 3,5 GW à raccorder d'ici 2030 ;
 - o de l'ordre de 4 à 4,5 GW pour des besoins ultérieurs d'ici 2040.
- In fine, la zone de Dunkerque pourraient capter à elle seule près de la moitié de la consommation d'électricité de la région entière, dès 2030.







De telles évolutions font de la zone de Dunkerque un laboratoire de transition et de décarbonation.



Rébecca Wangler Cheffe de projet planification territoriale chez Virage Energie







Questions

L'ADEME et RTE ont présenté différents scénarios d'évolution des besoins en énergie électrique. Le niveau de sobriété énergétique y représente une variable déterminante.

Pourriez-vous définir cette notion? Comment se traduitelle dans les usages? Qu'est-ce que cela implique pour la société, et comment influe-t-elle sur les besoins en électricité?

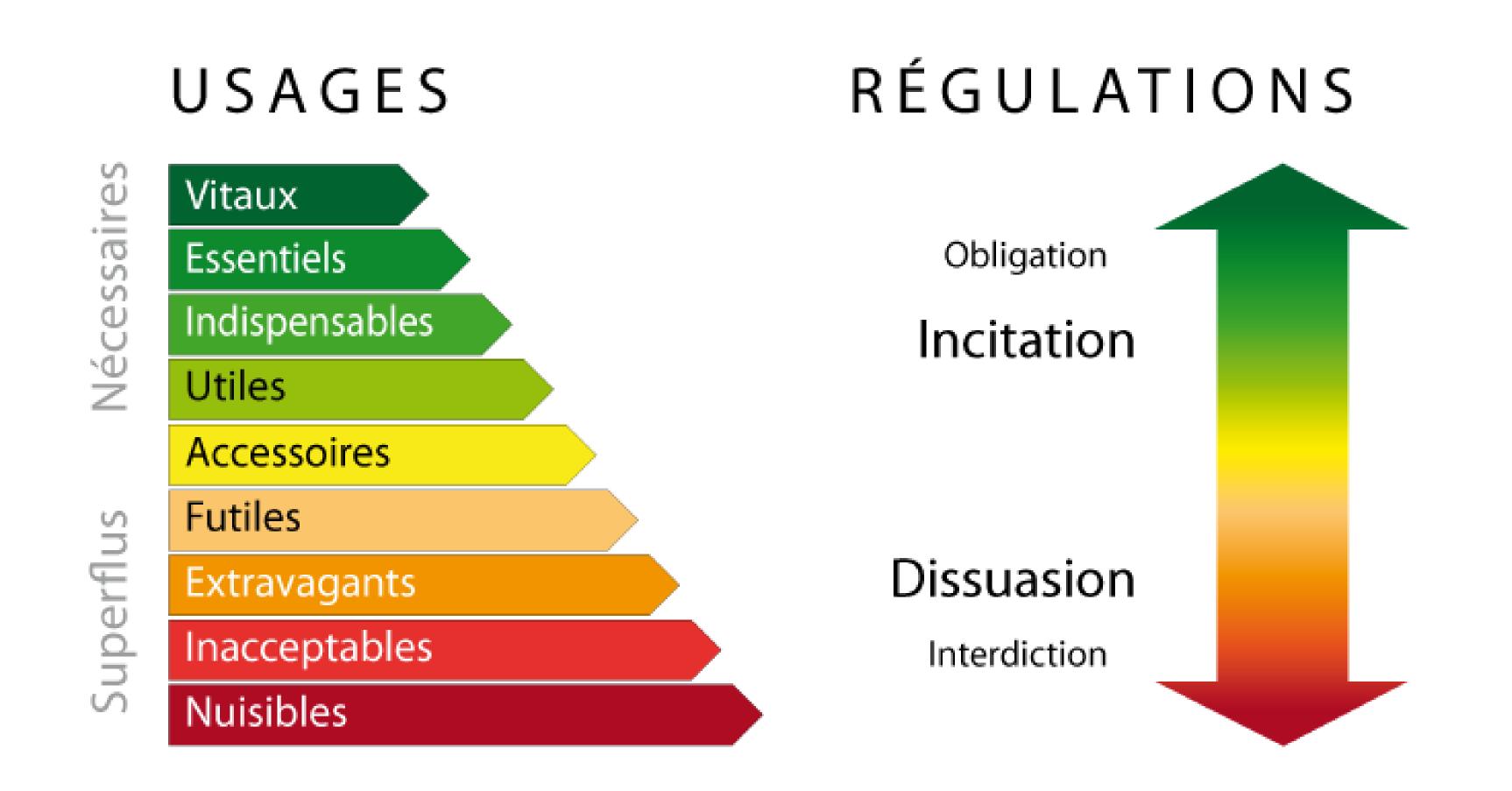




TABLE RONDE

09.10.24

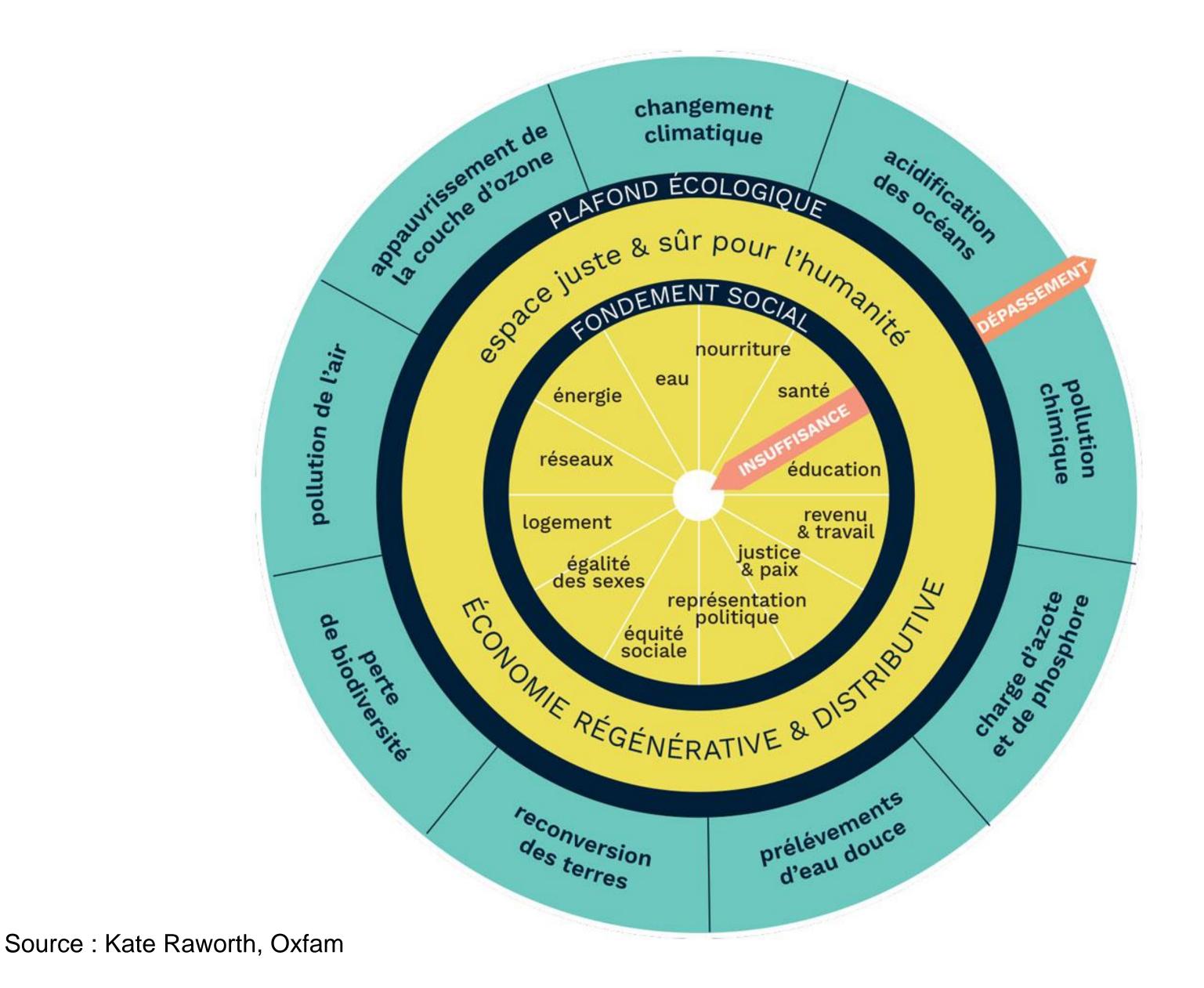
Partir du besoin pour réinterroger nos usages



Source : Institut négaWatt



Justice sociale et limites planétaires





Temps d'échanges avec le public





2 Les scénarios de production d'électricité







Intervenant.es

Guillaume Dezobry – Avocat et Maître de conférences en droit public à l'Université d'Amiens

Laurent Cantat-Lampin – Délégué régional de RTE dans les Hauts-de-France

Paulo Serges Lopes – Président de Virage Energie





TABLE RONDE

09.10.24

Guillaume Dezobry

Avocat et Maître de conférences en droit public à l'Université d'Amiens







Questions

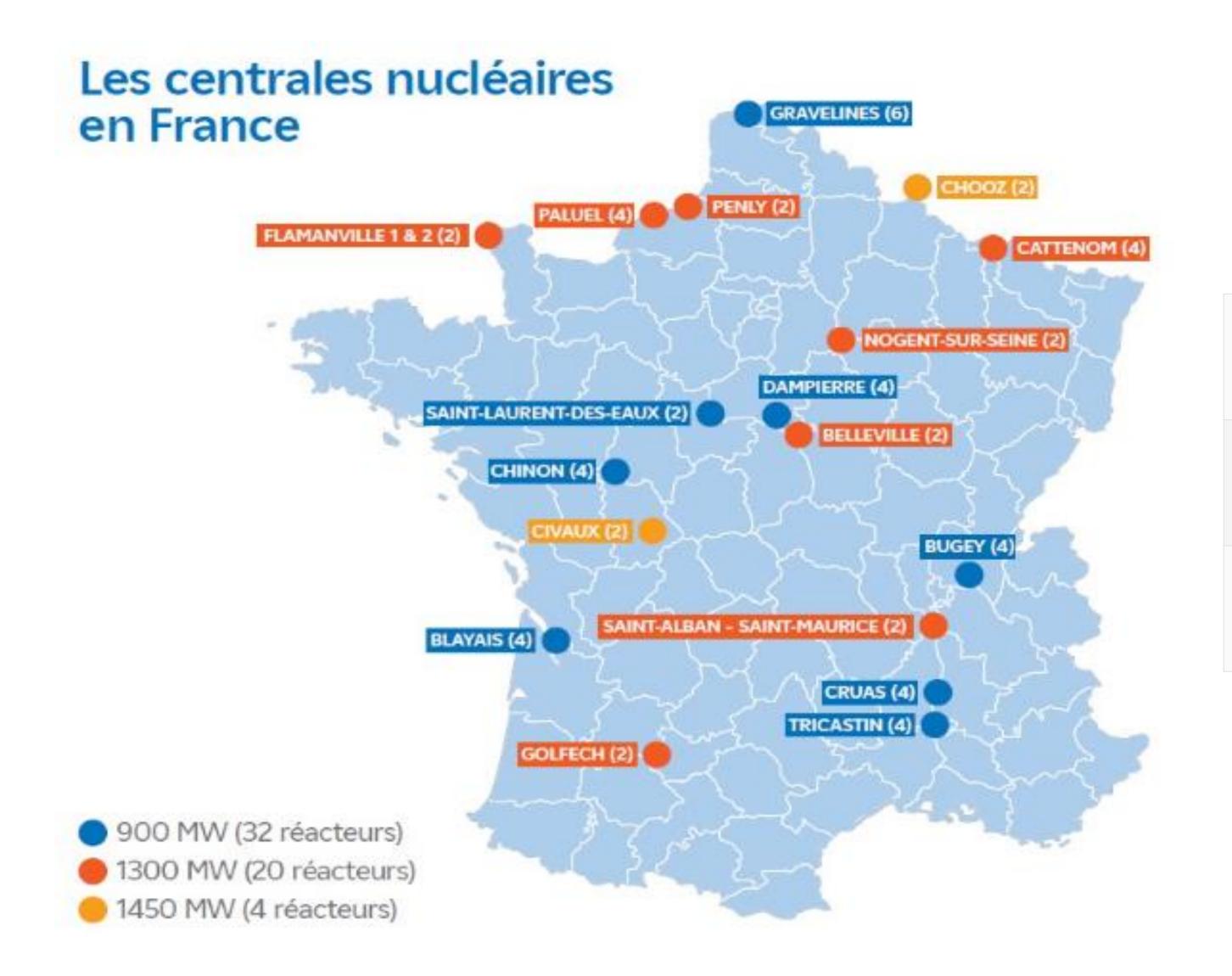
Comment est produite l'électricité depuis les vingt dernières années ?

Quel a été le mix énergie nucléaire et énergies renouvelables jusqu'à aujourd'hui?



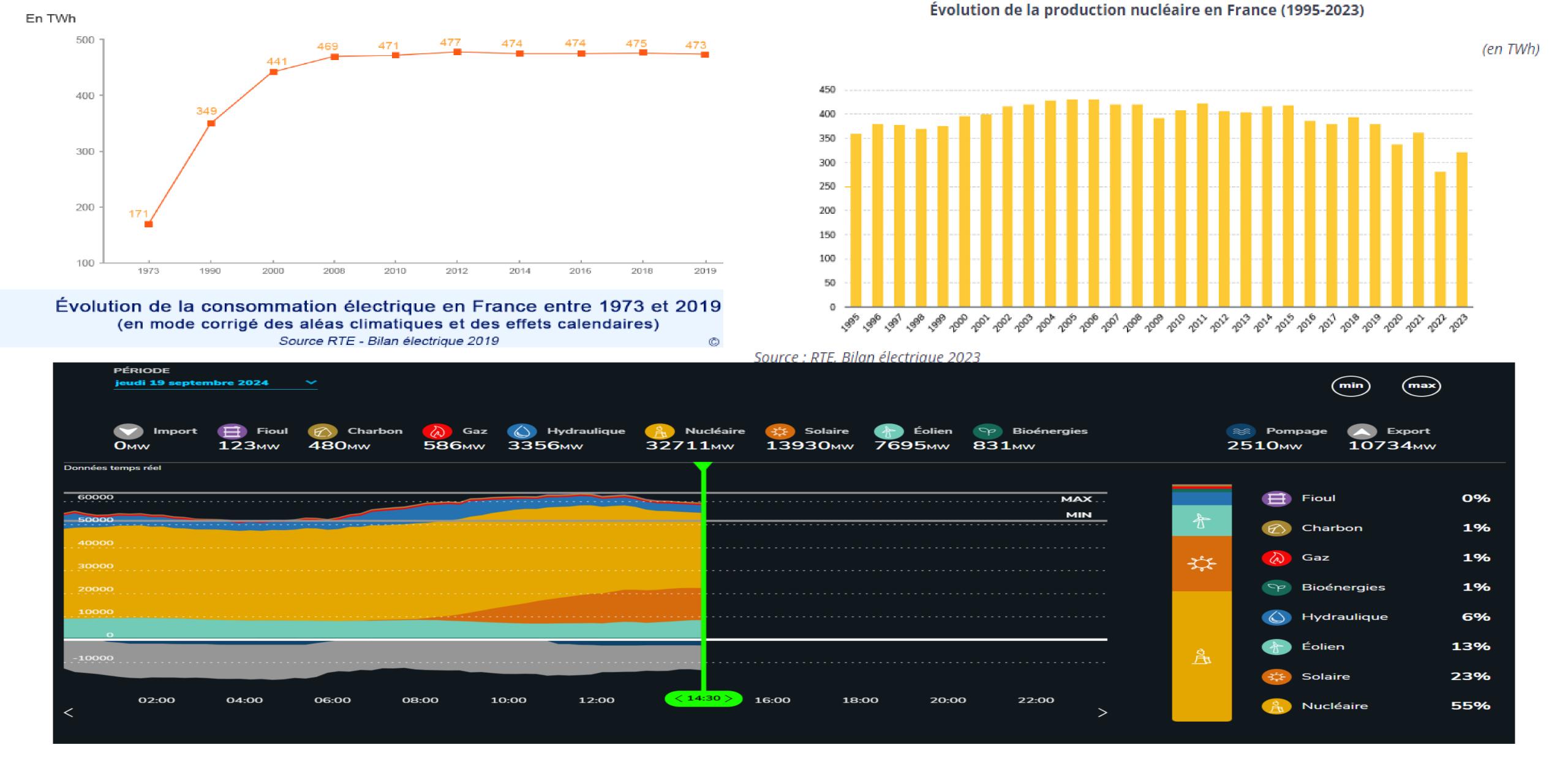


1. La place du nucléaire dans le mix électrique français Le parc nucléaire français



Nucléaire historique	56 tranches (58-2 à la suite de la fermeture des 2 tranches de Fessenheim)
Nucléaire existant	Nucléaire historique + Flamanville III
Nouveau nucléaire	Futurs EPR2 et SMR

1. La place du nucléaire dans le mix électrique français L'importance du nucléaire en quelques chiffres



Laurent Cantat-Lampin Délégué régional de RTE dans les Hauts-de-France







Question

Quels sont les différents scénarios de mix électriques envisagés par RTE, au regard de la prospective menée sur l'évolution des besoins à horizon 2035 et à horizon 2050 ?

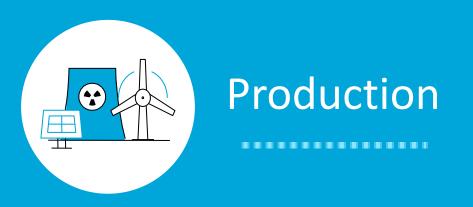








Comment relever les enjeux de la décarbonation et de l'électrification ?



Les six scénarios de mix de production électrique des Futurs Energétiques 2050



M1 EnR répartition diffuse

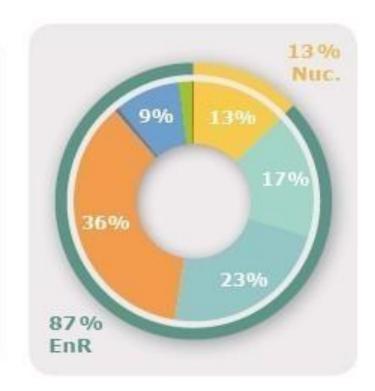
M 23 EnR grands parcs

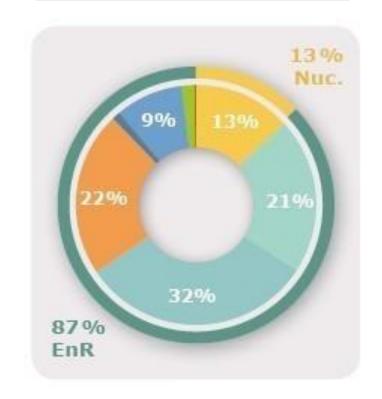
N1 EnR + nouveau nucléaire 1

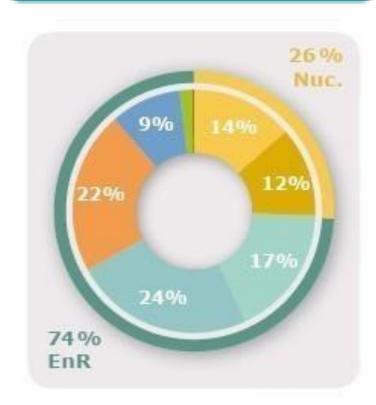
N2 EnR + nouveau nucléaire 2

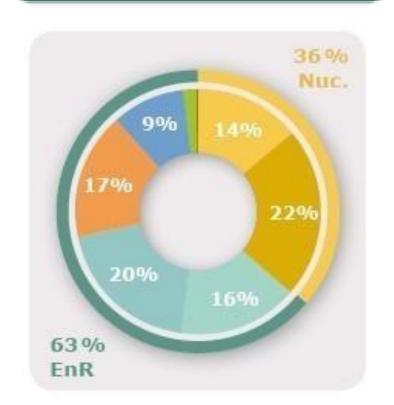
N03 EnR + nouveau nucléaire 3







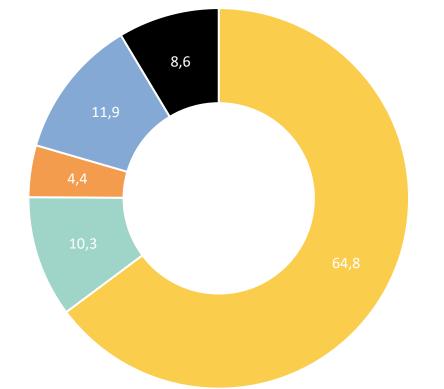






aujourd'hui (2023)

Les scénarios « M » Sans nouveau nucléaire, atteinte du 100% renouvelable (2060



Les scénarios « N »

Avec nouveau nucléaire

















La France a les moyens de gérer ces besoins d'électricité en hausse en s'appuyant sur quatre leviers essentiels : sobriété, efficacité énergétique, renouvelables et nucléaire

Les leviers identifiés pour atteindre les objectifs climatiques et de souveraineté énergétique à l'horizon 2035

Des besoins d'électricité qui augmentent dans tous les secteurs pour assurer la sortie des énergies fossiles et réindustrialiser la France



Transport



Tertiaire



Résidentiel



Industrie

Quatre leviers essentiels pour couvrir ces besoins

- Encore quelques degrés de liberté dans le choix politiques et solutions
 Mais pau de marges de mangageres
 - Mais peu de marges de manœuvre

Efficacité énergétique

Amélioration de la performance des procédés, équipements et bâtiments



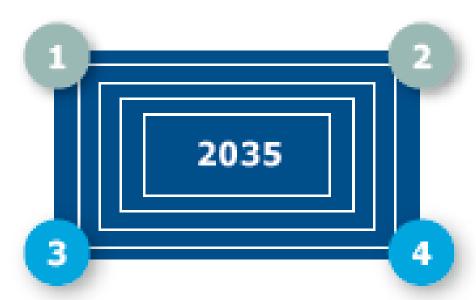
-75 TWh/an minimum, -100 si possible

Sobriété

Baisse de la consommation reposant sur une évolution des modes de vie (à l'échelle individuelle et collective)



-25 TWh/an minimum, -60 si possible



Nucléaire

Prolongation des réacteurs et maximisation du productible



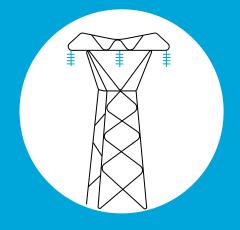
360 TWh minimum, 400 si possible

Renouvelables

Accélération du rythme de développement



270 TWh minimum, 320 si possible



Annexe





Les six scénarios de mix des Futurs Energétiques 2050

100 % EnR en 2050

M1 EnR répartition diffuse

M 23 EnR grands parcs

N1 EnR + nouveau nucléaire 1

N2 EnR + nouveau nucléaire 2

N03 EnR + nouveau nucléaire 3

Photovoltaïque: ~208 GW (Soit x21)



Eolien terrestre: ~74 GW (soit x4)



Eolien en mer : ~62 GW(soit x31)



Hydrolien: ~3 GW



Nucléaire existant :



Nouveau nucléaire 0 GW



~200 GW (Soit x20)



Eolien terrestre: ~57 GW (soit x3,5)



Eolien en mer : ~45 GW(soit x22)



Hydrolien: ~1 GW



Nucléaire existant :



Nouveau nucléaire 0 GW



Photovoltaïque: ~125 GW (Soit x11)



Eolien terrestre: ~72 GW (soit x4,2)



Eolien en mer : ~60 GW(soit x30)



Hydrolien: ~3 GW



Nucléaire existant :



Nouveau nucléaire 0 GW



Photovoltaïque : ~110 GW (Soit x9)



Eolien terrestre: ~55 GW (soit x3,3)



Eolien en mer : ~45 GW(soit x22)



Hydrolien: 0 GW



Nucléaire existant :



Nouveau nucléaire 13 GW (soit 8 EPR)



Photovoltaïque : ~85 GW (Soit x8)



Eolien terrestre: ~50 GW (soit x2,7)



Eolien en mer : ~35 GW(soit x17)



Hydrolien: 0 GW



Nucléaire existant :



Nouveau nucléaire 23 GW (soit 14 EPR)



~70 GW (Soit x6)



Eolien terrestre: ~43 GW (soit x2,7)



Eolien en mer : ~22 GW(soit x11)



Hydrolien: 0 GW



Nucléaire existant :



Nouveau nucléaire : 28 GW (soit 14 EPR) + 5 GW SMR

Autres moyens de production communs aux différents mix :



Hydraulique: ~29 GW



Bioénergie:



Thermique: selon



Flexibilités : selon





Des demandes majeures de raccordement qui nécessitent un réaménagement global du réseau de la zone de Dunkerque évalué à 1,5 milliards d'euros d'investissements

Les nouveaux besoins :

- ✓ Décarbonation/électrification de process existant : **ArcelorMittal France**,
- ✓ Réindustrialisation et nouvelles industries :
 Verkor, Prologium, XTX Orano, ...
- ✓ Raccordement de moyens de production décarbonés : Parc éolien en mer, EPR2, Hydrogène vert.

Du réseau électrique développé d'ici 2030, dont 3 nouveaux postes 400 kV et 225 kV :

- ✓ Renouvellement en plus grand du poste existant de Warande (Poste de Flandre Maritime) à l'Ouest,
- ✓ Transport de puissance vers l'Est de la zone via 2 liaisons aériennes 400 kV double circuit,
- ✓ Construction du poste de **Puythouck** à l'Est,
- Construction du poste de Vénus, point de raccordement au réseau terrestre du parc éolien en mer



Guillaume Dezobry

Avocat et Maître de conférences en droit public à l'Université d'Amiens







Questions

Certains scénarios de RTE se basent sur l'énergie nucléaire et sur le nouveau programme d'EPR2.

Selon vous, quels sont les principaux arguments qui rendraient ce **nouveau programme nucléaire acceptable**, voire souhaitable pour la société ?

Avez-vous des **points d'attention** à partager concernant la combinaison entre énergie nucléaire et énergies renouvelables ?





2. L'acceptabilité du nucléaire

La compétitivité du parc nucléaire (historique) français et la question de la rente du nucléaire

Le nucléaire historique est plus compétitif que tout autre moyen alternatif neuf (y compris que le nouveau nucléaire)

Coût complet:

- 39 euros/MWh (Commission Champsaur 2)
- 42 euros/MWh (prix finalement retenu par les pouvoirs publics)

Coût marginal:

- Environ 10 euros/MWh (Cour des comptes)

A noter:

- → Analyse de la CRE sur le coût complet du nucléaire environ 60 euros/MWh qui concerne le nucléaire <u>existant</u>.
- → Cette estimation pourrait être revue à la baisse si la durée de vie des centrales continue à être revue à la hausse.
- → Cette estimation pourrait être revue à la hausse si le facteur de charge diminue (notamment si la modulation augmente et que le coefficient d'utilisation (Ku) se dégrade).

Conseil de la concurrence, « il est possible de parler de rente du nucléaire lorsque le niveau de rémunération du parc nucléaire est supérieur à ce qui est nécessaire pour couvrir son coût complet » (Cons. conc., déc. n° 07-D-43, 10 déc. 2007)

On relèvera que :

- → Ce n'est pas un sujet spécifique au nucléaire. Il existe aussi une rente hydroélectrique.
- → La question de la rente nucléaire se pose pour le parc historique (largement amorti). Pour les nouvelles centrales (Flamanville III, Hinkley Point C...), le coût complet est beaucoup plus élevé.

2. Trois périodes distinctes – Trois modalités de partage de la rente

Période 1 : De la construction du parc à 2010... Le partage avec les consommateurs – les tarifs

Mécanisme de partage de la rente : Un tarif orienté vers les coûts

- TRV (jaune, vert, bleu)
- TaRTAM

Couverture des coûts comptables d'EDF (méthode qui a été remplacée ensuite par la méthode par empilement des coûts) : Article 4-II de la loi 2000-108 du 10 février 2000.

Selon l'ADLC (09-A-43) cette disposition pose une double règle:

- **L'équilibre financier** : « L'équilibre financier de l'activité de vente d'électricité aux tarifs réglementés constitue une obligation » (§16) ;
- L'orientation des tarifs vers les coûts : « Le prix de vente de l'électricité aux tarifs réglementés doit donc permettre de couvrir l'intégralité des coûts de production, de commercialisation de transport et de distribution supportés par le fournisseur, et cet équilibre minimal doit pouvoir être vérifié au moins sur une moyenne période. » (§23).

Période 2 : Entre 2011 et 31 décembre 2025 Le partage avec les consommateurs – l'ARENH

Loi NOME : Exposé des motifs:

« Le Gouvernement estime intangible le maintien de prix de l'électricité fondés sur les conditions économiques du parc de production français, et notamment sur sa forte composante électro-nucléaire, ce que ne reflètent pas les prix observés sur les marchés européens de gros de l'électricité ».

Parmi les trois objectifs poursuivis, il est précisé que le dispositif vise « à préserver, pour l'ensemble des consommateurs, le bénéfice de l'investissement réalisé dans le développement du nucléaire par des prix et des tarifs reflétant de manière cohérente la réalité industrielle du parc de production, comme le garantissaient jusqu'à présent les tarifs réglementés de vente ; garantir que ce bénéfice est accessible à chaque consommateur quel que soit son choix de fournisseur d'électricité ».

- → Volume de 100TWh à 42 euros/MWh
- → Absence d'obligation pour les fournisseurs de répercuter l'ARENH à leurs clients → c'est le jeu de la concurrence qui doit les inciter à le faire.

Période 3 : A partir du 1^{er} janvier 2026 Le partage avec les consommateurs – Taxation

Le dispositif post-ARENH

Discours de Belfort, Président de la République 10 février 2022:

« une nouvelle régulation de l'électricité nucléaire (en remplacement de l'ARENH) afin que les consommateurs français, ménages et entreprises, puissent bénéficier de prix stables, proches des coûts de production de l'électricité en France »

Dispositif décrit dans la consultation lancée par le MTE le 21 novembre 2023:

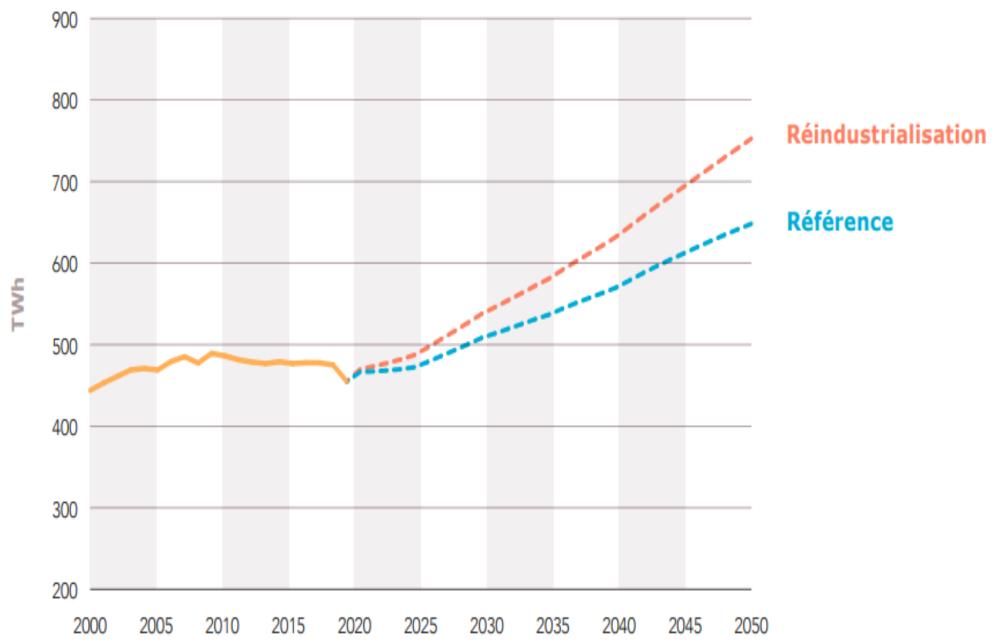
« Cette nouvelle organisation consiste à encourager le développement de contrats de moyen-long terme conclus entre acteurs sur les marchés de gros et négociés avec les consommateurs pour leur approvisionnement et adaptés à leurs besoins, accompagné d'un contrôle des prix protégeant les consommateurs en cas de situations de prix élevés. Pour sa composante administrée, ce mécanisme de contrôle des prix consisterait à (i) prélever une fraction des revenus du parc de production nucléaire au-delà d'un certain seuil, et (ii) redistribuer ce montant à l'ensemble des consommateurs ».

Captation de la sur-rémunération si le prix moyen dépasse des seuils (78 euros/MWh et 110 euros/MWh)

A noter



Projection de la consommation d'électricité en France avec ou sans réindustrialisation profonde



Source RTE – Futurs énergétiques 2050

Paulo Serge Lopes Président de Virage Energie







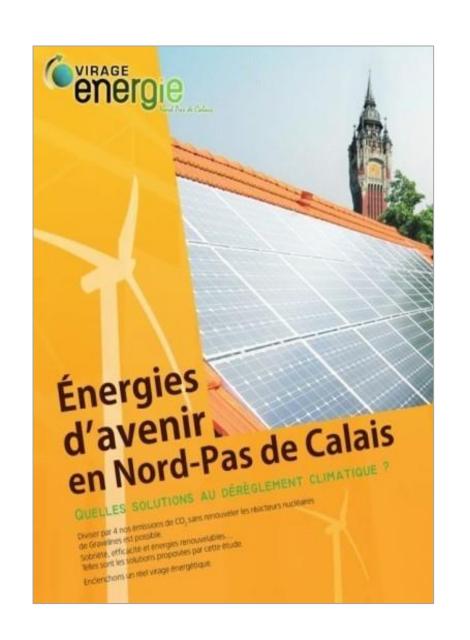
Questions

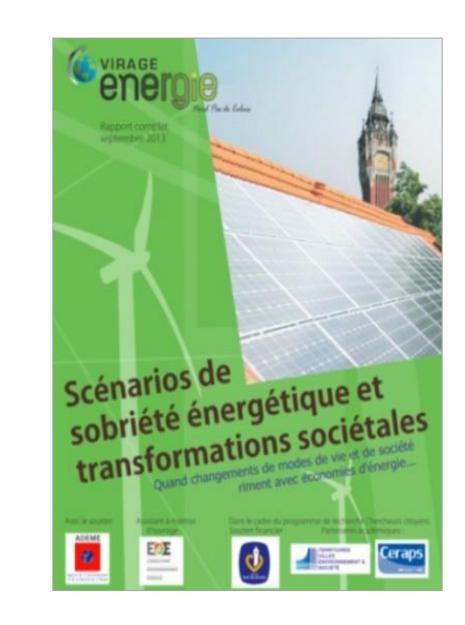
Selon vous, quel serait le scénario de mix électrique à privilégier? Quelles pourraient être les alternatives au nucléaire?

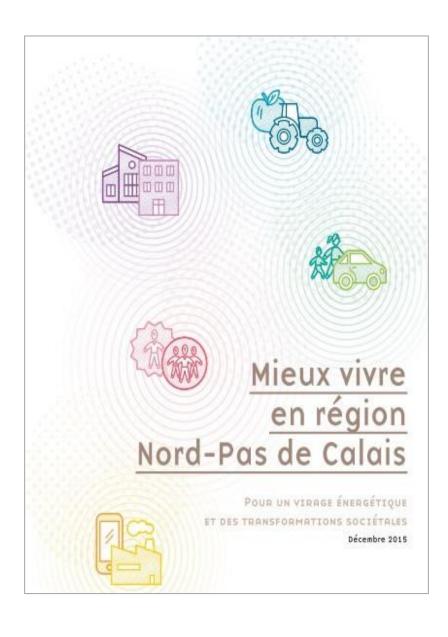




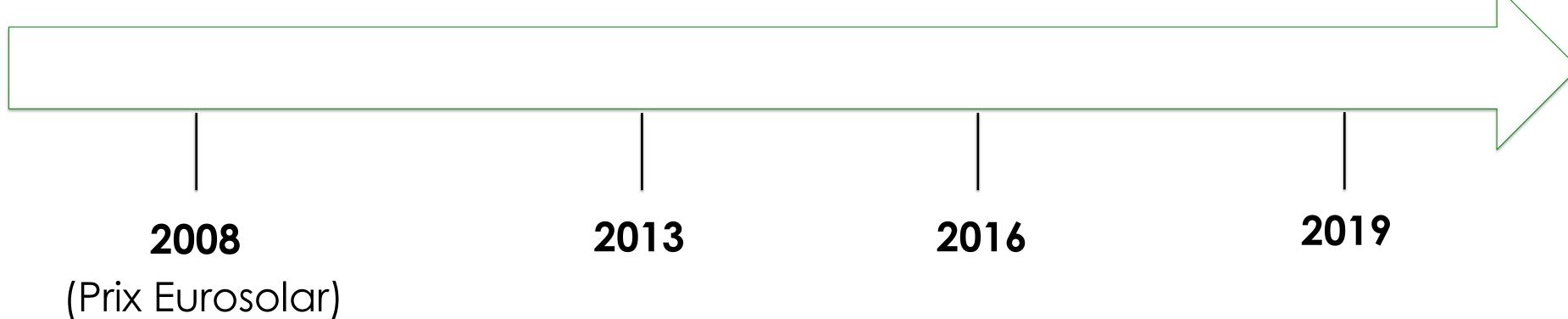














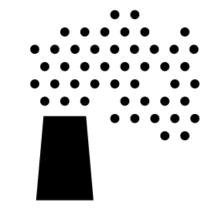
Critères



Création d'emplois de qualité, non délocalisables



Impacts financiers



Qualité de l'air



Amélioration de la santé



Qualité de l'eau et des sols



Aménagement du territoire



Liens sociaux renforcés



Préservation de la biodiversité



Rapport au temps

Temps d'échanges avec le public





Mots de conclusion Jean-Michel Stievenard Membre de l'équipe du débat







Rappel des points évoqués lors des échanges de la soirée





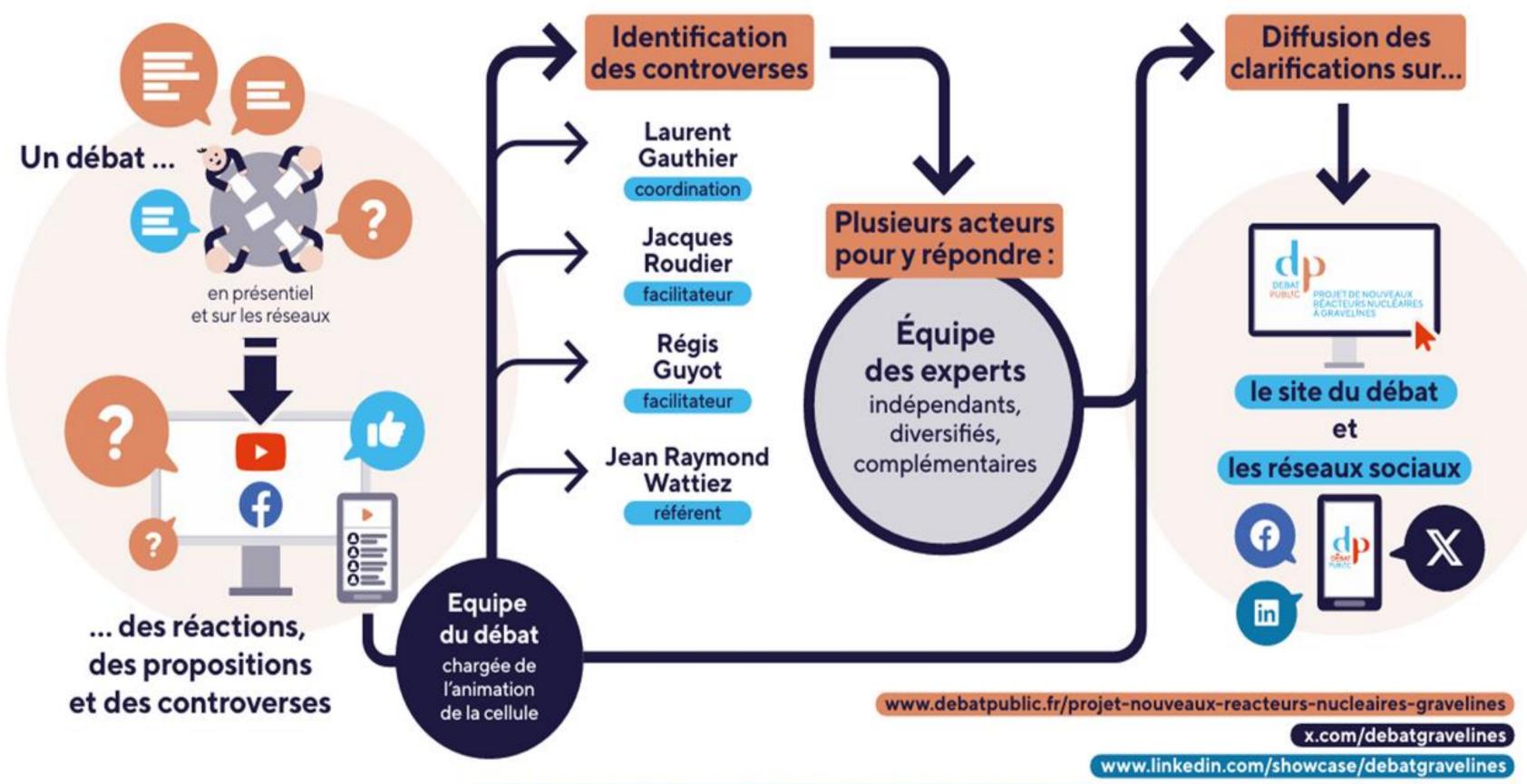




CELLULE DE CLARIFICATION DES CONTROVERSES TECHNIQUES:

PROPOSITION DE LA COMMISSION DU DÉBAT PUBLIC





www.facebook.com/people/Débat-public-projet-de-nouveaux-réacteurs-nucléaires-à-Gravelines/61564971071144







Prochaines rencontres

Réunion - Calais - 10.10.2024

Emploi, insertion et formation : quels enjeux et défis pour le territoire ?

Réunion - Dunkerque - 22.10.2024

Economie locale : comment l'industrie et les entreprises du territoire pourront bénéficier des retombées du projet ?

Débat mobile

Vendredi 25 octobre: Place Albert Denvers – Gravelines

Réunion - Gravelines - 05.11.2024

Coûts et délais : comment s'assurer de leur maîtrise tout au long du cycle de vie du projet ?







Participer également en ligne



Un site internet et une plateforme participative

Le site internet du débat permet de s'informer sur le projet et les modalités du débat mais aussi de participer via une plateforme dédiée.

> >Un questionnaire en ligne à destination de tous et toutes



Trois mardis du débat en visioconférence

L'Équipe du Débat et le Maître d'Ouvrage répondent à vos questions en ligne.

Mardi 15 octobre,

Mardi 12 novembre

Mardi 17 décembre,





MERC

RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS

www.debatpublic.fr/projet-nouveauxreacteurs-nucléaires-gravelines epr.gravelines@debat-cndp.fr





